

Edito News - Décembre 2019

2019 prend fin et voici que 2020 s'annonce.

C'est le moment des bilans. Nous en reparlerons le 19 Mars lors de notre Convention Annuelle, mais nous savons cependant déjà que nous aurons passé beaucoup de temps et d'énergie à adapter nos entreprises et nos associations. L'annonce de l'extension de la co-régulation au courtage a produit ses effets, à défaut d'entrer en vigueur ce premier janvier.

Chacun aura d'ailleurs noté à quel point nombre de nos amis ont rapproché leurs modèles de celui de l'ANACOFI et nous sommes assez heureux de cette reconnaissance inattendue.

Pour notre part, nous avons engagé beaucoup de moyens pour accompagner au mieux nos membres et faire évoluer notre offre, afin qu'elle soit encore plus complète et plus adaptée.

Tout se met en place pour une année à venir toute autant réformatrice, et la relance d'un projet digital complet qui s'étalera sur 4 ans va nous occuper grandement.

Nous pouvons par contre imaginer que le choc réglementaire de 2018 aura été assez sensiblement absorbé et que nos entreprises pourront vivre une année de réorganisation, y compris de notre écosystème, mais plus posée et réfléchie par ceux qui en sont les acteurs et espérons-le, moins dépendante de facteurs exogènes.

Il faudrait pour cela que nous puissions compter sur un peu de calme.

Alors puisque nous sommes aussi dans la période des vœux, j'en forme plusieurs.

Tout d'abord que nos amis et partenaires banquiers cessent de dénoncer les accords qui nous lient et cessent de refuser de reconnaître nos mandats ;

Ensuite, que ne germe plus dans la tête de certains, qui ont besoin de nos actions et de nos apports économiques, l'idée de plafonner nos rémunérations, quand elles sont légitimes et sans discerner les prestations à valeur ajoutée des autres ;

Mais également, qu'on nous laisse le temps de prendre en main les offres nouvelles et les services que nous pouvons offrir, qui découlent d'un texte, avant d'en produire d'autres ;

Ou bien encore que nous ne soyons pas surpris par des décisions subites quant aux offres de certains partenaires, notamment en ce qui concerne nos assurances en responsabilité civile professionnelle ;

Enfin que nos concitoyens ne cassent pas notre économie et nos entreprises qui permettent de produire et générer leurs salaires et les moyens d'investir. Pour générer des retraites et du pouvoir d'achat, encore faut-il produire les rémunérations et la richesse initiale. Anéantir des saisons entières de production n'est ni constructif, ni justifiable.

Si tout cela cesse, alors oui, en 2020 nous pourrions collaborer à l'éducation financière, amener l'épargne là où elle le doit, sécuriser nos clients qui sont de toutes les couches de la population, pour préparer leurs retraites, développer leurs entreprises ou pour tout autre sujet qui leur semblera bon.

Oui nous pourrions continuer à croître et à irriguer une économie française pour laquelle nous représentons maintenant collectivement probablement plus de 1% du PIB et en déterminons plusieurs fois ce niveau.

Ce sera avec le plus grand des plaisirs, mais ça ne sera possible que si nous n'avons pas à passer notre temps à nous concentrer sur d'autres sujets.

Mais c'était il y a peu Noël alors parlons des cadeaux et de ce que nous préparons.

Bien sûr il y a eut cette position de place attendue de longue date et qui a vocation à remplacer le 3^{ème} usage du courtage d'assurance. Certes elle ne satisfait pas tout le monde. L'ancien usage ne l'a d'ailleurs jamais fait. Au moins elle est l'expression d'une position unanime de toutes les organisations, après des débats internes qui auront duré des mois. L'organe de révision mis en place saura au besoin la faire évoluer. Il est temps que chacun s'en saisisse et que ceux qui ont demandé à nos organisations de la produire, car ils ne voulaient pas se prononcer, évitent de critiquer ce qui est sur la table.

Au registre des évènements et de la communication, notre Grand Débat aura été la pierre angulaire de notre action de fin d'année. Il s'est déroulé dans des conditions de transport compliquées mais il a été un succès. Merci encore à ceux qui sont venus y assister mais aussi aux participants des tables rondes. Chacun pourra encore une fois juger de leur qualité et imaginer ce que cela a pu avoir de compliqué de les réunir à l'heure, ou presque, dans un Paris bloqué.

Retrouvez le Livre Blanc et l'enregistrement intégral de cet évènement sur notre site web et notre chaîne YouTube.

Il a été accompagné d'une campagne de communication qui a compris plus de 120 spots télé et de nombreux articles ou actions et posts sur les réseaux sociaux.

En régions, ce sont nos « LCE-Les Conférences de l'Entreprises », dont les Livres Blancs sont également disponibles, qui à Lyon et Marseille ont représenté le plus gros de nos actions. Il ne faudrait pas non plus oublier nos semaines de formations du dernier Tour de France que nous avons autant que possible maintenues. Elles auront paradoxalement été plus faciles à organiser à La Réunion qu'en Normandie et certains formateurs ou personnels ont été bloqués à divers endroits. Mais enfin, il s'est déroulé et je remercie l'équipe et les adhérents venus se joindre à nous. Je prie ceux qui s'étaient inscrits à des dates annulées de nous en excuser. Nous tâcherons de leur faire oublier ces déconvenues.

Pour ce faire et pour commencer, nous réformons le Tour de France qui ne comportera plus que des semaines entières. Elles auront vocation à être stables, c'est-à-dire à se dérouler tous les ans à la même date, au même endroit. Nous gelons pour des raisons évidentes quasiment tout le programme de janvier et février et communiquerons le planning de l'ensemble du premier semestre fin janvier.

Le nouveau format se veut plus lisible, offrir plus de choix en un même lieu et sur une période plus concentrée, comprendre systématiquement un évènement partenaire ou à nous. Les dates seront annoncées ou confirmées plus tôt qu'elles ne le sont actuellement.

Nous testerons également probablement des systèmes nouveaux, en mélangeant présentiel et e-learning ou visio-conférence.

Dans un autre registre, nos équipes juridiques et du contrôle ont produit elles aussi un cadeau. Il s'agit d'un kit simplifié de conformité qui sera rendu public d'ici quelques jours. Il viendra compléter l'offre conformité comprenant le Livret réglementaire complet, le portail digital et notre permanence juridique ou encore, les offres de spécialistes externes recensées.

Chacun devrait pouvoir trouver le degré de granularité et de profondeur qui lui convient le mieux.

Enfin, mi-janvier, la News papier fait son retour après 12 ans de disparition. Conçue avec les Echos et mise entre les mains d'un professionnel dont beaucoup reconnaîtront la plume et le nom, elle nous permettra, pour l'instant une fois par an, sur un ton très différent de notre rapport public, de parler d'actualité en 32 pages.

D'ici là vous pouvez retrouver nos émissions de Décembre « le Club ANACOFI » sur Radio Patrimoine et « Les rendez-vous de l'ANACOFI » sur notre chaîne YouTube.

Je remercie toutes celles et tous ceux qui ont permis de faire de cette année dense et complexe une année positive pour nous, vous présente tous mes vœux pour 2020 et vous souhaite une bonne lecture de nos quelques informations.

David CHARLET
Président